



VILLE DE NICE
www.nice.fr

PREFECTURE

Acte exécutoire au 27 octobre 2017
006-210600888-20171026-20402_1-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 OCTOBRE 2017

PRESIDENCE : Monsieur Christian ESTROSI Maire

N° 0.1

OBJET : Projet de création d'un centre d'information et de documentation sur la radicalisation et le terrorisme autour de la mémoire des victimes de l'attentat du 14 juillet 2016.

PRESENTS : Monsieur Maurice ALBERTI, Monsieur Patrick ALLEMAND, Madame Andrée ALZIARINEGRE, Madame Christiane AMIEL-DINGES, Monsieur Bernard ASSO, Monsieur Bernard BAUDIN, Madame Micheline BAUS, Monsieur Olivier BETTATI, Madame Emmanuelle BIHAR, Madame Dominique BOY-MOTTARD, Madame Marine BRENIER, Madame Liliane CARREAU, Monsieur André CHAUVET, Madame Juliette CHESNEL, Monsieur Marc CONCAS, Monsieur Paul CUTURELLO, Monsieur Fabrice DECOUIGNY, Madame Maty DIOUF, Monsieur Christian ESTROSI, Madame Hélène FABRIS, Madame Pascale FERRALIS, Monsieur Jean-Luc GAGLILOLO, Monsieur Jean-Michel GALY, Madame Célia GEORGES, Monsieur Jean-Marc GIAUME, Madame Janine GILLETTA, Monsieur Olivier GUERIN, Monsieur Benoît KANDEL, Madame Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, Monsieur Pierre-Paul LEONELLI, Madame Nadia LEVI, Monsieur Franck MARTIN, Madame Nicole MERLINO-MANZINO, Madame Françoise MONIER, Madame Catherine MOREAU, Madame Laurence NAVALESI, Monsieur Gaël NOFRI, Madame Véronique PAQUIS, Monsieur Philippe PRADAL, Madame Marie-Dominique RAMEL, Madame Agnès RAMPAL, Monsieur Olivier ROBAUT, Monsieur Philippe ROSSINI, Madame Anne-Laure RUBI, Madame Hélène SALICETI-ADROGUER, Monsieur Rudy SALLES, Madame Marie-Françoise SONIGO, Monsieur Auguste VEROLA.

ABSENT(S) OU EXCUSE(S) : Monsieur Guillaume ARAL, Monsieur Joseph CALZA, Monsieur Marc-André DOMERGUE, Madame Denise FABRE, Madame Marie-Christine ARNAUTU, Monsieur Gérard BAUDOUX, Madame Catherine CHAVEPEYRE-LUCCIONI, Monsieur José COBOS, Monsieur Jacques DEJEANDILE, Madame Amélie DOGLIANI, Madame Christine DOREJO, Madame Dominique ESTROSI-SASSONE, Madame Joëlle MARTINAUX, Madame Martine MARTINON, Madame Martine OUAKNINE, Monsieur Richard PAPAZIAN, Madame Anne RAMOS, Monsieur Robert ROUX, Monsieur Philippe SOUSSI, Monsieur Christian TORDO, Monsieur Gilles VEISSIERE.

POUVOIR(S) : Madame Marie-Christine ARNAUTU a donné pouvoir à Madame Célia GEORGES, Monsieur Gérard BAUDOUX a donné pouvoir à Monsieur Olivier GUERIN, Madame Catherine CHAVEPEYRE-LUCCIONI a donné pouvoir à Madame Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, Monsieur José COBOS a donné pouvoir à Madame Maty DIOUF, Monsieur Jacques DEJEANDILE a donné pouvoir à Madame Anne-Laure RUBI, Madame Amélie DOGLIANI a donné pouvoir à Monsieur Franck MARTIN, Madame Christine DOREJO a donné pouvoir à Monsieur Patrick ALLEMAND, Madame Dominique ESTROSI-SASSONE a donné pouvoir à Monsieur Pierre-Paul LEONELLI, Madame Joëlle MARTINAUX a donné pouvoir à Madame Catherine MOREAU, Madame Martine MARTINON a donné pouvoir à Monsieur Gaël NOFRI, Madame Martine OUAKNINE a donné pouvoir à Monsieur Philippe PRADAL, Monsieur Richard PAPAZIAN a donné pouvoir à Madame Micheline BAUS, Madame Anne RAMOS a donné pouvoir à Madame Agnès RAMPAL, Monsieur Robert ROUX a donné pouvoir à Monsieur Olivier ROBAUT, Monsieur Philippe SOUSSI a donné pouvoir à Monsieur Rudy SALLES, Monsieur Christian TORDO a donné pouvoir à Madame Janine GILLETTA, Monsieur Gilles VEISSIERE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Marc GIAUME.

SECRETARE(S) : Madame Célia GEORGES.

Séance du 26 octobre 2017

Rapporteur : *Monsieur Christian ESTROSI*

Service : *DGA Culture et Patrimoine*

Objet : **Projet de création d'un centre d'information et de documentation sur la radicalisation et le terrorisme autour de la mémoire des victimes de l'attentat du 14 juillet 2016.**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Les commissions compétentes entendues,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,

Vu la délibération n° 1.1 du 13 octobre 2016 relative à la mise en place d'un Comité pour la Mémoire des victimes du 14 juillet 2016 et le suivi de leurs familles : « *Promenade des Anglais, mémoire et espérance* »,

Considérant le terrible bilan de l'attentat qui a frappé Nice le 14 juillet 2016,

Considérant l'émotion suscitée par l'atrocité de cet attentat à Nice, en France et à travers le monde,

Considérant la réflexion collégiale avec les représentants de l'association « Promenade des Anges » pour l'accomplissement de notre devoir de mémoire,

Considérant que la lutte contre la radicalisation doit s'appuyer sur la culture et l'éducation pour conforter le vivre ensemble,

Considérant la déclaration de Nice du 29 septembre 2017 signée par plus de 60 maires de 18 pays d'Europe et de la Méditerranée (Berlin, Madrid, Barcelone, Londres, Lisbonne, Alger...), qui vise à agir en faveur de la prévention de l'extrémisme violent et de la sécurisation de nos villes, et à harmoniser nos législations nationales en construisant, au plan européen, un véritable arsenal commun,

Considérant que le projet de création d'un centre d'information et de documentation sur la radicalisation et le terrorisme autour de la mémoire des victimes de l'attentat du 14 juillet 2016 permettra de perpétuer la mémoire des victimes mais aussi de mener un combat pour la défense de nos valeurs universelles et de la démocratie,

Considérant qu'il aura pour objectif de sensibiliser les générations futures et de leur transmettre un message d'espoir, d'espérance et de fraternité.

Considérant que pour mener à bien ce projet, il conviendra de faire appel à un cabinet d'étude en vue d'élaborer un contenu précis du projet dans les différents domaines (lieu d'implantation, surface nécessaire, projet éducatif, numérique, conservation, archivage...) et de définir un cahier des charges,

Séance du 26 octobre 2017

Rapporteur : *Monsieur Christian ESTROSI*

Service : *DGA Culture et Patrimoine*

Objet : **Projet de création d'un centre d'information et de documentation sur la radicalisation et le terrorisme autour de la mémoire des victimes de l'attentat du 14 juillet 2016.**

Considérant que le prestataire aura également la mission de proposer la dénomination précise du projet qui doit être fédérateur et avec une dimension nationale en mettant en exergue la dimension mémorielle illustrant ce message,

Considérant qu'une structure dédiée pourra être créée en partenariat avec la ville de Nice, l'Etat, la Fondation de France et le mécénat privé.

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

DECIDE A L'UNANIMITE DE :

1. **approuver le principe de faire appel à un bureau d'étude pour définir le concept et la dénomination de ce projet et élaborer un cahier des charges**
2. **autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.**

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
Christian ESTROSI

Objet: TR: FETE DES LUMIERES

Importance: Haute

Retraite aux flambeaux sera encadrée par un groupe musicale.

- 17h00 Rassemblement sur le Parvis de la Bibliothèque RAOUL MILLE
- 17H30 Départ du Parvis
- Traverse Joseph Garnier
- BLD BORRIGLIONE côté pair
- Emprunter la rue Charles Péguy sur la chaussée
- Eglise Jeanne d'Arc
- 18h00 temps de parole
- 18h30 concert
- Pour finir, on se transmet la lumière
- 19h30 goûter à l'intérieur de l'église
- 20h30 /21H00 Fin de manifestation